

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix-Travail-Patrie

-----  
MINISTERE DES FINANCES

-----  
COMITE ITIE  
-----

N° \_\_\_\_/MINFI/ITIE/C/SP

REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace-Work-Fatherland

-----  
MINISTRY OF FINANCE

-----  
EITI FOLLOW-UP COMMITTEE  
-----

Yaoundé, le 28 Septembre 2020

-----

## COMPTE RENDU DE LA NEUVIEME SESSION DU COMITE ITIE DU 28 SEPTEMBRE 2020

Le Comité ITIE s'est réuni le lundi 28 septembre 2020 dès 11h50mn à l'hôtel Hilton, sous la présidence de Monsieur **Gabriel DODO NDOCKE**, Ministre des Mines, de l'Industrie et du Développement Technologique et vice-président dudit Comité.

Y prenaient part, outre les membres du Comité et du Secrétariat Permanent, le représentant du Fonds Monétaire International au Cameroun. Après la vérification du quorum, le Président a souhaité la bienvenue au Maire d'Idabato et a informé l'assistance que le siège du Maire de Betare Oya sera désormais occupé par Monsieur BABA Nicolas, conformément à la sentence de la Cours suprême saisie en matière de contentieux électoral. Il a félicité le Secrétariat Permanent pour avoir maintenu la flamme du Comité allumée à travers les groupes de travail, pendant la période d'hibernation due au covid19, période qui a vu la disparition d'un membre du Comité en la personne de Monsieur NGUENE, pour qui il a sollicité l'observation d'une minute de silence.

Il a ensuite déroulé les points inscrits à l'ordre du jour de la session et sollicité l'avis des membres. Messieurs DONGMO, SHULIKA BINLA, KOUNG A YOMBI et FEGUE soutiennent l'idée de l'inscription à l'ordre du jour d'un point sur la gouvernance interne du Comité, lequel avait jadis fait l'objet d'un groupe de travail mis en place par le Président du Comité et présidé par le Ministre Délégué auprès du Ministre des finances. Après d'âpres discussions concernant la nécessité de présenter le rapport de ce groupe de travail, le Comité adopte un agenda ventilé sur deux sessions, les points ci-après étant portés à l'ordre du jour de la première, à savoir:

- 1- Examen du compte rendu de la session du 06 février 2020 ;
- 2- Point sur la deuxième validation en cours ;
- 3- Examen du projet relatif à la partie contextuelle du rapport ITIE 2018 ;
- 4- Divers.

## **I- EXAMEN ET ADOPTION DU COMPTE RENDU DE LA SESSION DU 06 FEVRIER 2020**

Le Président a sur ce point demandé à Madame le Secrétaire Permanent de donner lecture des résolutions de ladite session ainsi que l'écho des instances internationales après cette importante session. Parlant de l'écho elle a dit qu'il était favorable étant donné que le pays n'est pas suspendu. Elle a relevé concernant, le Code de conduite que l'état des signatures à date peut être mis à la disposition du Comité. Sur ce point, **le représentant de la CONAC** a dit n'avoir pas signé le Code de conduite pour des considérations « de forme ne respectant pas les canons de rédaction ». Le Président du Comité lui a demandé de sacrifier à cette formalité importante étant donné que ledit document est susceptible de révision.

**Monsieur LIVINUS ESAMBE** a pour sa part demandé où l'on en est avec la version anglaise du rapport ITIE 2017 et en réponse, Madame le Secrétaire Permanent lui a répondu qu'à la différence des précédents rapports dont les versions anglaises sont disponibles sur le site du Comité, le rapport 2017 connaît un retard en raison du règlement tardif des honoraires du Consultant BDO.

La Stratégie de communication a eu un écho favorable au Conseil d'administration suivant les propos de Madame le Secrétaire Permanent, mais le commencement d'implémentation traîne selon **Monsieur BINLA SHULIKA** qui n'a pas le souvenir que le Comité ait envisagé la mise sur pied d'un groupe de travail dédié à la communication. Il suggère à Madame le Secrétaire Permanent de trouver un moyen efficace pour que l'on communique sur les activités du Comité.

A sa suite, **Monsieur KOUNG** mentionne que les instances internationales de l'ITIE respectent la réglementation interne des pays de mise en œuvre et qu'en conséquence, le décret portant organisation du Comité doit être mis en application pour régler le problème de communication.

Après cette inflexion dans l'ordre du jour, les commissaires reviennent au point en discussion **et adoptent le compte rendu de la session du 06 février 2020.**

## **II- POINT SUR LA DEUXIEME VALIDATION**

Le Président du Comité sur ce point, passe la parole à Madame le Secrétaire Permanent qui rappelle que le 13 février 2020 était à la fois la date de démarrage de la deuxième validation du Cameroun et la date buttoir pour la collecte des données. Seulement en raison de la pandémie du covid19, le Conseil d'administration a décidé d'un ensemble de mesures prorogeant la période de collecte au 1<sup>er</sup> septembre 2020. Les interviews ont eu lieu en juillet et août 2020 avec à la clé, l'élaboration du rapport provisoire susceptible d'enrichissement.

Elle informe le Comité qu'il dispose de trois (03) semaines après la réception du rapport provisoire annoncé le 1<sup>er</sup> octobre, pour formuler ses observations au Secrétariat International. Le Comité pourrait disposer s'il en fait la demande expresse, d'une période complémentaire de

quatre (04) semaines pour formuler ses observations et enrichir le rapport. Ce délai complémentaire renseigné, lui permettra de prendre en compte les éléments complémentaires consensuels à inclure dans notre rapport en cas de besoin et mettre à jour les comptes rendu de la période antérieure à la 2020.

Après cette présentation, **le Président du Comité** demande à Madame quel est de son point de vue, les aspects qui pourraient entacher notre rapport. Elle rétorque que la formalisation des comptes rendu évoqués ci-dessus reste un impératif à adresser dans les meilleurs délais et cela pourrait se faire au sein d'un groupe ad hoc comme par le passé. Elle a en outre évoqué les nouveaux chantiers de la Norme 2019 à savoir la propriété réelle et la divulgation des contrats, qui ont posé de problèmes à d'autres pays de mise en œuvre.

Le représentant du Fonds monétaire International a quant à lui, évoqué les quatorze (14) mesures correctives qui ont fait l'objet de débat au sein de son institution. Selon lui, l'accent devrait être mis sur ces mesures pour évaluer leur niveau réel de mise en œuvre.

Les membres du Comité dans leurs interventions ont **jugé inopportun la demande d'un délai complémentaire pour l'examen du rapport provisoire de validation** et ont souhaité qu'un groupe de travail soit mis en place dès sa réception. Cette position est partagée par Messieurs KOUNG, BINLA et FEGUE. Pour ce dernier, "nous sommes validés sur la base du plan d'actions 2017-2019 et un délai supplémentaire ne nous apporte rien".

Le Président du Comité conclut ce point en demandant à Madame le Secrétaire Permanent de faire une note de lecture du rapport provisoire de validation dès sa réception, pour l'ensemble du Comité. Il lui recommande par ailleurs de mettre à la disposition de tous, l'ensemble des mesures d'assouplissement décidées par les instances internationales pour faciliter la validation en cours.

### **III- EXAMEN DU PROJET RELATIF A LA PARTIE CONTEXTUELLE DU RAPPORT ITIE 2018**

Prenant la parole sur ce point à la demande du Président du Comité, **Madame le Secrétaire Permanent** rappelle qu'à la faveur du covid19, le Conseil d'administration de l'ITIE a pris un ensemble de mesures pour faciliter la réalisation de la conciliation 2018. C'est à ce titre que le Cameroun est en train de réaliser la conciliation 2018 en régie.

A sa suite, **Monsieur TAOUSSET agissant comme Rapporteur**, présente le rapport du groupe ad hoc chargé de rédiger la partie contextuelle du rapport ITIE 2018

Après sa présentation, les préoccupations des membres du Comité tournent autour de la nécessité d'intégrer la politique du Cameroun dans ledit rapport (**M. FEGUE**), la situation de GEOVIC à clarifier et comment expliquer aux populations qu'un rapport ITIE se fait sans consultant international (**M.SHULIKA BINLA**), l'absence de référence sur les tableaux et le défaut

de pagination (**M.KOUNG A YOMBI**), la place de ce travail dans le rapport ITIE 2018 (**M.DONGMO**).

En réponse à ces préoccupations, le Président du Comité concernant GEOVIC renseigne qu'il n'y a pas eu de reprise d'activité malgré le coup médiatique mené par cette entreprise.

Réagissant aux préoccupations de Messieurs DONGMO et BINLA, Madame le secrétaire permanent rappelle que BDO n'est plus en situation contractuelle avec le Cameroun sur la conciliation en cours et que le rapport du groupe ad hoc sus présenté fera partie intégrante du rapport ITIE 2018 à publier au 31 décembre 2020 au plus tard. Elle précise d'ailleurs que ce rapport est élaboré sur la base des informations habituellement fournies par les points focaux des parties déclarantes au Consultant.

Après ces clarifications, **le Comité décide d'adopter le rapport du groupe ad hoc chargé de rédiger la partie contextuelle du rapport ITIE 2018, moyennant les observations que les membres du Comité sont invités à transmettre au Secrétariat Permanent au plus tard le vendredi 02 octobre 2020.**

#### **IV- DIVERS**

Aucun sujet n'étant inscrit dans cette rubrique, le Président du Comité a remercié les Commissaires pour la qualité des échanges et leur a demandé de rester mobilisés pour la session prévue le lendemain. Il a clôturé la session à 16h20mn. /-

**La Rapporteur de séance,**

**Le Président du Comité,**

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix Travail Patrie

-----  
MINISTERE DES FINANCES

-----  
COMITE ITIE

-----  
N°-----/MINFI/ITIE/C/SP

REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace-Work-Fatherland

-----  
MINISTRY OF FINANCE

-----  
EITI FOLLOW-UP COMMITTEE

-----  
Yaoundé, le 28 Septembre 2020

**RESOLUTIONS DE LA NEUVIEME SESSION DU COMITE ITIE**

**DU 28 SEPTEMBRE 2020**

A l'issue de la session susmentionnée, le Comité :

- 1- Adopte le compte rendu de la session du 06 février 2020 ;
- 2- Adopte le rapport du groupe ad hoc chargé de rédiger la partie contextuelle du rapport ITIE 2018 ;
- 3- Convoque une session le mardi 06 octobre 2020 pour convenir des modalités pratiques d'examen du rapport provisoire de validation et de formulation des observations au Secrétariat International;
- 4- Sursoit à la demande d'un délai complémentaire pour la transmission de ses observations sur le rapport provisoire de validation au Secrétariat International ;
- 5- Demande au Secrétaire Permanent de mettre à la disposition de tous, les mesures d'assouplissement décidées par les instances internationales pour faciliter la conciliation 2018 et la validation ;
- 6- Décide de procéder à terme au recrutement d'un traducteur pour la traduction de ses documents. /-

Fait à Yaoundé, le 28 Septembre 2020

**Le Président du Comité,**